



• **Inscriptions scolaires 2022-2023**

Les inscriptions pour la prochaine rentrée de septembre sont ouvertes. Elles concernent :

- les enfants nés en 2019 qui entreront en maternelle
- les enfants des familles qui emménagent sur Sapois
- les enfants qui n'étaient pas scolarisés dans une école publique

Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de la mairie www.sapois.fr et à envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie accompagné de la copie des pages de vaccination du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, un certificat de radiation de l'ancienne école sera également à joindre.

• **Election présidentielle**

- Chaque électeur va recevoir prochainement une nouvelle carte électorale. Merci de détruire l'ancienne et d'apposer votre signature sur la nouvelle.

- Vote par procuration : depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le mandataire doit également avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée. Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

La demande de procuration peut s'effectuer soit en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr qu'il convient ensuite de valider devant une autorité habilitée (brigade de gendarmerie ou commissariat de police), soit en se rendant directement dans un commissariat de police ou brigade de gendarmerie muni d'un justificatif d'identité.

• **Nettoyage de printemps**

Pour rappel, l'opération Nettoyage de printemps aura lieu ce **samedi 26 mars, rendez-vous devant la salle polyvalente à 14h.**

Sacs, gants et gilet fluo enfant fournis par le Conseil Départemental des Vosges - Adultes : se munir d'un gilet fluo

• **Compost offert**

La Communauté de Communes des Hautes Vosges offre du compost pour vos espaces verts, ainsi que du « refus de criblage » à la déchetterie de Saulxures-sur-Moselotte - Pour plus d'informations, contacter le 07 68 84 72 87

• **REPAIR CAFE Vallées Cleurie et Moselotte**

L'Association Familiale Intercommunale de Saint-Amé, Le Syndicat, Cleurie, La Forge, Le Tholy ouvre son 1^{er} REPAIR CAFE aux habitants du territoire des vallées de la Cleurie et de la Moselotte le **samedi 26 mars de 14h à 17h30** - Salle des Kyriolés à SAINT-AME.

Dans une démarche de développement durable et de protection de la planète, REPAIR CAFE est un lieu de rencontre où plusieurs réparateurs bénévoles seront là pour vous aider à réparer tout ce qui ne fonctionne plus dans une démarche de développement durable et de protection de la planète.

Accès gratuit pour les adhérents des associations familiales, adhésion 10€/an/famille.

Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : www.sapois.fr

- **Prévention - recrudescence des vols de carburant**



Groupement de gendarmerie départementale des Vosges
Recrudescence des vols de carburant



Avec la hausse des prix du carburant, les voleurs d'essence sont de plus en plus nombreux à passer à l'acte ces dernières semaines, en particulier sur le département des Vosges. Si les professionnels du transport et de l'agriculture sont les cibles privilégiées des "siphonneurs", les particuliers ne sont pas à l'abri de ce type de vol.

Comment éviter d'en être victime ?

1 / Choisir un lieu de stationnement adapté : Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un box ou un garage fermé, ou de manière à ce que la trappe à essence ne soit pas accessible (en se stationnant à proximité d'un mur). En cas d'impossibilité, garez votre véhicule sur un emplacement éclairé et non isolé et, bien sûr, verrouillez l'accès au réservoir.

Sur la voie publique, essayez de faire en sorte que la trappe de votre réservoir se situe toujours du côté de la route.

Pour les pavillons ou maisons, un système d'éclairage de détection de présence et de vidéosurveillance (fixe ou type caméra de chasse) peuvent ainsi être installés à proximité de la zone de stationnement du véhicule.

2 / Sécuriser la trappe à carburant : S'il en est pas doté, équipez votre véhicule d'un bouchon fermant à clé ou/et d'un système antivol de carburant. Vous pouvez également installer une crépine anti-siphonage sur votre véhicule.

3 / N'effectuez pas le plein avant un long moment d'absence : Les longs week-ends ou les vacances sont les périodes les plus visées par les voleurs. Afin d'éviter de laisser un VL avec le plein toutes les nuits, privilégiez les pleins de carburant le matin, et idéalement en début de semaine.

Je suis victime d'un vol d'essence, que faire ?

1 / Ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices éventuels.

2 / Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

- **Remerciements collecte Ukraine**

Merci encore à vous qui vous êtes mobilisés pour venir en aide aux réfugiés Ukrainiens, à l'appel de l'Association des Maires et en relation avec la Protection Civile, et ce dès le 4 mars. Nous avons relayé cet appel en direction des associations locales pour plus de rapidité et parallèlement, l'école du RPI SAPOIS-GERBAMONT a également lancé une collecte en relation avec les autres écoles de la circonscription. C'est ainsi que dès le mardi 8 mars, nous avons pu acheminer près de 8m3 de vêtements, couvertures, sacs de couchage, éléments d'hygiène et de secours vers le point de regroupement des écoles. Merci à l'équipe éducative de l'école pour son implication et aux bénévoles qui ont participé à la confection des cartons en Mairie.

Aujourd'hui, l'ampleur de la tâche concernant l'accueil des réfugiés, plus de 3 millions et ce n'est sans doute pas terminé, dans le cadre de la solidarité nationale, nous sollicitons pour ceux qui en ont la possibilité, de mettre à disposition des logements qui seraient vacants. Vous trouverez ci-après un lien pour vous faire connaître <https://parrainage.refugies.info/>. Enfin pour ceux qui le peuvent, vous avez la possibilité de faire un don à une ONG ou organisation caritative de votre choix. Unissons nos efforts pour apporter l'aide matérielle indispensable dans ces circonstances au peuple ukrainien.

Gérard MEYER, Maire

Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : www.sapois.fr